

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 12 mai de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 06/05/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 25

THOMAS Sébastien, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, POULMARC'H Bertrand, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, TANGUY Christine, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : ANDASMAS Anissa, pouvoirs à THOMAS Sébastien
STEFANUTTI Isabelle, pouvoirs à GUET François
GRIJOL Christian, pouvoirs à AUDURIER Philippe
LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à Dominique TILLIER
JAFFRY Bernard, pouvoirs à TANGUY Christine
GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe
MANNEVEAU Julie, pouvoirs à CHANTREAU Katell

Excusée : CLEMENT Isabelle

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N° DE 51-2022

**Objet : Désignation d'un nouveau membre siégeant au CHSCT
Remplacement de Monsieur Christian ABGUILLERM**

Rapporteur : Philippe AUDURIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ;
Vu la circulaire n°12-016379 D du 12 octobre 2012 ;
Vu la délibération N° DE 67-2014 du 18/11/2014 portant création d'un CHSCT à Douarnenez Communauté ;
Vu la délibération n°58-2018 fixant à 5 le nombre d'élus titulaires et à 5 le nombre d'élus suppléants siégeant au CHSCT, avec droit de vote ;
Vu la délibération n° DE 46-2020 désignant les membres du CHSCT ;

M. Christian ABGUILLERM, élu communautaire issu de la commune de Poullan sur mer, a démissionné de ses fonctions électives et doit dès lors être remplacé au sein du CHSCT de Douarnenez communauté dans lequel il siégeait.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de désigner un remplaçant pour siéger au CHSCT.

Monsieur François GUET se présente pour siéger au CHSCT.

Vu l'avis favorable du bureau du 2 mai 2022,

Il est proposé :

- **De nommer François GUET nouveau membre du CHSCT de Douarnenez communauté.**

Le Conseil Communautaire, après le vote à bulletin secret, désigne :

- **Monsieur François GUET au CHSCT (pour : 25).**

Fait et délibéré le 12 mai 2022.

Le Président,

Philippe AUDURIER

